



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information

Rapport de maintenance ANSSI-CC-2019/20-M03

ST54J / ST54K

A05

Certificat de référence : ANSSI-CC-2019/20

Paris le 1^{er} Mars 2023

Le Directeur général adjoint de l'Agence
nationale de la sécurité des systèmes
d'information

Emmanuel NAEGELEN

[ORIGINAL SIGNE]



AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Centre de certification
51, boulevard de la Tour Maubourg
75700 Paris cedex 07 SP

certification@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

1 Références

| | |
|----------|---|
| [CER] | Rapport de certification ANSSI-CC-2019/20, ST54J A01, 18 avril 2019. |
| [SUR] | Procédure : Surveillance des produits certifiés, référence ANSSI-CC-SUR-P-01. |
| [R-S01] | Rapport de surveillance ANSSI-CC-2019/20-S01, ST54J /ST54K A02, 10 mars 2020. |
| [R-S02] | Rapport de surveillance ANSSI-CC-2019/20-S02, ST54J / ST54K A03, 8 février 2021. |
| [R-S03] | Rapport de surveillance ANSSI-CC-2019/20-S03, ST54J / ST54K A04, 18 février 2022. |
| [R-S04] | Rapport de surveillance ANSSI-CC-2019/20-S04, ST54J / ST54K A05. |
| [MAI] | Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01. |
| [R-M01] | Rapport de maintenance ANSSI-CC-2019/20-M01, ST54J / ST54K A03, 15 octobre 2020. |
| [R-M02] | Rapport de maintenance ANSSI-CC-2019/20-M01, ST54J / ST54K A04, 18 février 2022. |
| [IAR] | <i>Security Impact Analysis Report-ST54J/K A05</i> , référence SMD_ST54J-K_A05_SIA_22_001, version 1.0, 1er août 2022. |
| [RS-Lab] | <i>Surveillance Technical Report – PEACOCK 1 Project</i> , référence PEACOCK_2022_A05_STR_v1.0, 16 décembre 2022, SERMA SAFETY & SECURITY. |
| [SOG-IS] | <i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates</i> , version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee. |
| [CCRA] | <i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security</i> , 2 juillet 2014. |

2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « ST54J / ST54K, A05 » développé par la société STMICROELECTRONICS.

Le produit « ST54J, A01 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2019/20 (référence [CER]).

Il a déjà fait l'objet de deux maintenances sous les références ANSSI-CC-2019/20-M01, ANSSI-CC-2019/20-M02 (références [R-M01] et [R-M02]).

3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que les modifications suivantes ont été opérées :

- le site de développement ST Sophia a une nouvelle adresse ;
- les sites AMKOR ATT6 (*back end manufacturing*) et ST Calamba (*warehouse for delivery*) ont été ajoutés ;
- mise à jour mineure de la documentation technique.

Le CESTI en charge de l'évaluation initiale a émis un rapport de surveillance (référence [RS-Lab]), dans le cadre de la surveillance [R-S04], pour réévaluer, entre autres, les composants d'assurance ALC impactés par l'évolution du cycle de vie du produit.

4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M03] référence la présente maintenance.

| | | |
|----------|---|---------|
| [GUIDES] | <i>NFC controller and secure element system in package - ST54J ST54K datasheet</i> , référence DS_ST54J, version 11, 24 juin 2022. | [R-M03] |
| | <i>ST54J platform SE subsystem OS developer's guide – User Manual</i> , référence UM_ST54J_SE, version 8, février 2020. | [R-M01] |
| | <i>ST54J platform SE subsystem Security guidance</i> , référence AN_SECU_ST54J_SE, version 3, décembre 2019. | [R-S01] |
| | <i>ST54J_SE firmware V3 - User manual</i> , référence UM_ST54J_SE_FWv3, version 8, mai 2020. | [R-M01] |
| | <i>ARM® SC300 r0p1 Technical Reference Manual</i> , référence ARM_DDI_0447, version A, 24 juin 2009. | [CER] |
| | <i>ARM® Cortex M3 r2p0 Technical Reference Manual</i> , référence ARM_DDI_0337, version F3c, 31 janvier 2008. | [CER] |
| | <i>ARM® Core SC300 Product Errata</i> , référence ARM-EPM-041935 (précédemment PR326-PRDC-009983), version 11, 24 février 2015. | [CER] |
| | <i>ST54J_SE platform - AIS31 compliant random number – User manual</i> , référence UM_ST54J_SE_AIS31, version 1, mars 2018. | [CER] |
| | <i>ST54J_SE platform - AIS Reference implementation: Startup, on-line and total failure tests – AN</i> , référence AN_ST54J_SE_AIS1, version 1, avril 2017. | [CER] |
| | <i>ST54J_SE Device Limitations – Errata Sheet</i> , référence ES_ST54J_SE, version 1, juin 2020. | [R-M01] |
| [ST] | <i>ST54J A05 Security Target</i> , référence SMD_ST54J_ST_17_001, version A05.0, août 2022. Version publique : <i>ST54J A05 Security Target for composition</i> , référence SMD_ST54J_ST_17_002, version A05.0, août 2022. | [R-M03] |

| | | |
|--------|--|---------|
| [CONF] | ST54J A05 HW rev C- configuration list, référence SMD_ST54J_A05_CFGL_22_001, version 1.0, 13 septembre 2021. ST54J A05 HW rev D- configuration list, référence SMD_ST54J_A05_CFGL_22_002, version 1.0, 13 septembre 2021. | [R-M03] |
|--------|--|---------|

5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

Les évolutions mineures du présent produit ne remettent pas en cause les évaluations menées en composition sur ce produit.

6 Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « *Common Criteria Recognition Arrangement* » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs.

¹ La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : www.sogis.eu.

² La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : www.commoncriteriaportal.org.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :

